



Elections Professionnelles

Du 30 novembre au 06 décembre 2018

LU POUR VOUS!

"Nous devons sensibiliser les agents à ce que prépare le gouvernement pour la fonction publique" (N. Makarski, CFE-CGC)



Le 6 décembre 2018, les agents des trois versants de la fonction publique vont élire leurs représentants syndicaux aux 22 000 instances de concertation de la fonction publique. AEF info publie chaque lundi, depuis le 17 septembre, une interview des responsables des neuf fédérations représentatives de la fonction publique (UFSE-CGT, Uffa-CFDT, FGF-FO, Unsa Fonction publique, FSU, Solidaires, CFTC, CFE-CGC, et FA-FP). Aujourd'hui, Nathalie Makarski, présidente des Services publics CFE-CGC, huitième organisation sur les trois versants avec 2,93 % des voix, derrière la CGT, la CFDT, FO, l'Unsa, la FSU, Solidaires et la CFTC (1).

AEF info : Comment analysez-vous la rentrée sociale, sur fond de programme "Action publique 2022" et de concertation fonction publique ?

Nathalie Makarski : Depuis quelques mois, la fonction publique connaît un contexte dégradé. Même si des réformes sont nécessaires, notre fédération ne peut accepter aujourd'hui les méthodes employées par le gouvernement, tant sur le fond que sur la forme, vis-à-vis des agents publics avec la série de mesures négatives qu'il a mises en place en 2018 : le gel de la valeur du point d'indice, le report de PPCR, le rétablissement du jour de carence, la compensation a minima et de facto régressive de la hausse de la CSG ainsi que le lancement du programme "Action publique 2022" et des quatre chantiers de la concertation "Refonder le contrat social des agents".

Nous voyons maintenant très bien où il veut en venir avec ces chantiers qui ont été lancés dans un timing très précis et adapté au calendrier des élections professionnelles. Cela vaut également pour le rapport du "CAP22" qui devait nous être présenté et qui, finalement, ne l'a pas été. Le gouvernement avance masqué.

Par ailleurs, les circulaires du Premier ministre sur la réorganisation de l'administration territoriale de l'État ont été diffusées en juillet ([lire sur AEF info](#)) sans aucune concertation, alors qu'elles concernent des sujets majeurs pour lesquels les préfets de région ont été sollicités. Selon les retours de terrain de nos adhérents, les réunions organisées par les préfets se résument à une information sur la circulaire, pour laquelle les préfets de région sont invités à faire des propositions qui sont envoyées ensuite au Premier ministre, sans qu'ils en sachent plus. Les préfets communiqueront les décisions après validation début novembre. Il y a donc un black-out au niveau de l'information. Ce ne sont pas des réunions de concertation mais bien souvent de simples "groupes informels".

Enfin, lors du second CITP qui s'est tenu le 29 octobre ([lire sur AEF info](#)), ont été annoncés des arbitrages sur la transformation publique marquant une accélération dans l'exécution des mesures. Reprenant un certain nombre de propositions du rapport CAP22, ces mesures ne sont vues que sous le seul prisme d'économies budgétaires. Ces annonces ont été faites avant même la fin de la concertation avec les organisations syndicales sur les quatre chantiers et font, encore une fois, abstraction de tout dialogue social !

Nous estimons qu'il y a une volonté d'écarter les organisations syndicales. Le gouvernement affiche une attitude paradoxale : d'un côté il annonce une modernisation de l'action publique pour laquelle nous pourrions imaginer des pistes d'amélioration ; de l'autre, il met tout en œuvre pour supprimer des postes et réformer le dialogue social, et dans le mauvais sens du terme. Il y a une contradiction entre ce qui est annoncé et ce qui est réellement travaillé derrière et dévoilé au dernier moment.

Nous avons l'habitude de travailler les dossiers, de faire des propositions, nous ne menons pas la politique de la chaise vide, mais nous nous heurtons à un mur. C'est particulièrement problématique s'agissant de certains sujets tel le protocole sur l'égalité professionnelle, qui est très engageant puisqu'il requiert une signature ([lire sur AEF info](#)).

Le gouvernement se livre à une attaque des fondamentaux de la fonction publique et prépare un appauvrissement des services publics au lieu de vraiment s'interroger sur leur avenir. Si une réforme de la fonction publique et des services publics est nécessaire, ce n'est pas sous cette forme. Elle ne peut pas se faire contre les agents publics, contre les organisations syndicales et surtout contre les usagers.

AEF info : Dans ce contexte particulier, quels sont les enjeux des élections professionnelles de décembre pour la CFE-CGC ?

Nathalie Makarski : Notre premier enjeu est de faire prendre conscience aux agents publics de l'avenir envisagé par le gouvernement pour la fonction publique et les services publics. Or pour les agents, malheureusement à l'heure actuelle, ce qui est envisagé n'est pas concret. Comme les mesures envisagées ne sont pas encore déclinées concrètement, nous passons pour les oiseaux de mauvais augure. C'est d'ailleurs la stratégie voulue par le gouvernement : que cela ne se voit pas avant les élections.

Nous essayons par conséquent de faire passer ces messages en expliquant ce qui est envisagé, comment le gouvernement s'y prend et l'impact que cela pourrait avoir. Nous avons ainsi diffusé 14 tracts sur "Le jour d'après des réformes" pour essayer de sensibiliser les agents à ce qui va se passer.

Notre deuxième enjeu est évidemment d'améliorer notre représentativité, avec pour cibles les versants territorial et l'hospitalier grâce aux syndicats qui nous ont rejoints et font un travail de terrain : le SNT [syndicat national des territoriaux] à la territoriale et Acteurs Santé dans l'hospitalière, qui couvrent tous les statuts.

Enfin, plus la participation sera importante, plus les organisations syndicales auront une légitimité à l'issue du scrutin et donc une marge de manœuvre pour avoir une véritable assise. Nous souhaitons donc que la participation soit la plus importante possible. Pour lutter contre l'abstention, nous allons vraiment au contact des agents afin de leur expliquer les enjeux, le tournant historique qui se prépare pour la fonction publique et surtout les impacts à venir. À cet égard, nous regrettons que l'agenda social se poursuive pendant la campagne électorale, jusqu'à fin novembre – ce qui ne s'était jamais produit jusqu'à présent – avec, en point d'orgue, la signature du protocole d'accord le 26 novembre, comme par hasard à une semaine du début du scrutin.

Nous avons demandé le report de cette signature dès le lancement de la concertation sur l'égalité professionnelle, le délai de négociation étant extrêmement court pour un sujet qui n'est pas si simple que cela. De plus, le contenu du protocole est en contradiction avec les quatre chantiers. Le gouvernement détricote via ces chantiers ce que nous essayons de construire dans le protocole égalité professionnelle : recourir massivement à des contractuels ne va pas dans le sens de l'égalité professionnelle ; individualiser la rémunération non plus ; idem pour la mobilité contrainte et les plans de départs volontaires.

AEF info : Anticipez-vous des difficultés particulières dans le déroulement du scrutin ?

Nathalie Makarski : Oui et non. Il faut noter cette année un mélange des deux modes de scrutin, avec une évolution vers le vote électronique. Nous ne sommes pas du tout opposés, ni même inquiets par rapport à ce nouveau mode de scrutin ; simplement nous serons vigilants. Certains retours concernant le ministère de l'Éducation nationale n'étaient pas très positifs. Par ailleurs, le ministère de l'Intérieur bascule sur le vote électronique, ce qui n'est pas une mince affaire, plus de 200 000 agents étant concernés. Toutefois, le ministère y travaille depuis presque deux ans.

(1) En décembre 2014, premier scrutin à avoir lieu simultanément dans les trois versants de la fonction publique, la CGT avait recueilli 23,08 % des voix, la CFDT 19,27 %, Force ouvrière 18,59 %, l'Unsa 10,38 %, la FSU 7,91 %, Solidaires 6,85 %, la CFTC 3,33 %, la CGC 2,93 % et la FA-FP, 2,91 %.

Elections Professionnelles

Du 30 novembre au 06 décembre 2018

Plus inquiétantes sont les difficultés dont on nous fait part dans le versant hospitalier, dans les établissements où les deux modes de scrutin coexistent, ce qui représente une certaine lourdeur en matière de gestion. Surtout, certains établissements se lancent dans le scrutin électronique un peu à la dernière minute ce qui fait craindre des difficultés, y compris pratiques.

Enfin, nous dénonçons la pression qui a été exercée sur des candidats potentiels de notre syndicat EFA-CGC à l'ONF, concernant leur déroulement de carrière. L'avocate saisie du sujet a écrit à la DGAFP, au ministre. C'est inadmissible. Nous restons très vigilants à ce sujet..

AEF info : Les difficultés des organisations syndicales à faire entendre leur voix dans la concertation actuelle risquent-elles de remettre en cause auprès des agents leur rôle et leur capacité à être efficaces ? Et, par conséquent, faut-il repenser le syndicalisme dans la fonction publique et si oui, comment ?

Nathalie Makarski : Le syndicalisme, c'est comme les abeilles : s'il disparaît, on dira qu'il était utile. Je crois que cela résume tout à fait la situation actuelle. Nous n'avons pas forcément conscience du rôle des syndicats au quotidien. Or avec ce que le gouvernement envisage, des associations, des coordinations, risquent de prendre la place des syndicats, sans en avoir la légitimité et que le gouvernement aura du mal à gérer ensuite.

Plus largement, nous nous interrogeons sur les fondements du syndicalisme. Nous travaillons sur le sujet du renouveau syndical, de nouvelles formes d'expression à trouver dans une société qui évolue. Nous espérons dégager des orientations pour le premier trimestre 2019. Nous sommes très attachés à la tenue du dialogue social qui doit se faire à tous les niveaux. Mais ce qui manque essentiellement aujourd'hui, c'est la nécessité de placer l'humain au cœur des réformes. Le gouvernement n'a pas cette volonté. Selon lui, l'agent est en poste aujourd'hui, demain il sera ailleurs, et ensuite il ira dans le privé et ce sera encore mieux.

AEF info : Considérez-vous que les organisations syndicales représentatives de la fonction publique sont trop nombreuses ?

Nathalie Makarski : Non, c'est une question de pluralité même si certaines revendications peuvent se rejoindre, comme ce fut le cas lors des journées – historiques – de mobilisation unitaires. Nous sommes notamment opposés à ce que le nombre de sièges au CCFP soit réduit. Nous avons tous une voix à faire entendre, et ce n'est pas en écrasant le voisin qu'il est possible de se faire de la place ; il y a de la place pour tout le monde. Nous pensons qu'il est important de garder cette pluralité qui est essentielle pour faire entendre la voix des agents. Si nous voulons qu'un maximum d'agents se retrouve dans le monde syndical, ce ne sera pas en lui proposant une offre réduite.

La volonté du gouvernement est de diminuer le rôle des organisations syndicales. C'est la raison pour laquelle nous avons tant critiqué le chantier n° 1, consacré au dialogue social, car la suppression des CHSCT et vider les CAP de leur contenu ne va pas dans le bon sens. Cela va complètement priver les organisations syndicales de moyens et de leur raison d'être. De plus, cela ne joue pas non plus en faveur des usagers qui n'auront plus de moyens d'être écoutés ni d'être défendus

À titre d'exemple, nous commençons à le vivre au ministère de l'Intérieur, la mobilité au fil de l'eau s'est mise en place pendant la campagne électorale, anticipant ainsi un peu la réforme. Contrairement à ce qui est prévu à l'article 60 du statut de la fonction publique de l'État relatif aux CAP, l'ensemble du mouvement (et non pas seulement les régularisations exceptionnelles) va passer à la régularisation à la première CAP qui suivra les élections. La campagne a été lancée via la BIEP ; les agents postulent auprès des services recruteurs, qui les sélectionnent puis tout est envoyé au niveau central, qui prend l'arrêté pour muter la personne. Le constat ? Cela permet non seulement d'écartier les organisations syndicales, car nous ne sommes mis dans la boucle qu'a posteriori, mais aussi d'aliéner le mécontentement des agents. Notre rôle en tant que régulateurs est d'expliquer à nos collègues pourquoi ils n'ont pas été retenus. Et ceux-ci sont furieux parce qu'ils n'ont aucune information. C'est complètement opaque ; nous ne savons pas sur quels critères les choix sont faits. Et, au-delà, l'administration est bien en peine de gérer en interne ces mouvements. C'est une catastrophe.

En tant que corps intermédiaire, les organisations syndicales ont aussi un rôle de facilitateur, de médiateur, d'apaisement dans certains cas, et la disparition des syndicats traditionnels tel que l'organise actuellement le gouvernement dans le cadre du chantier n° 1 va conduire à des dérives importantes et à une dégradation sensible et rapide du climat dans les services.

AEF info : Comment concilier dans ces conditions maintien du front syndical et campagne électorale à un mois tout juste des élections ?

Nathalie Makarski : Le front syndical a plutôt bien tenu, même en cette période de campagne électorale qui est très particulière. Nous nous sommes tous retrouvés récemment autour de la table, afin de discuter de l'avenir post-scrutin et des actions à mener. Sur les points fondamentaux, les quatre chantiers, le rendez-vous salarial, nous sommes sur des positions communes. Nous avons également évoqué le protocole égalité professionnelle, un sujet majeur qui nous rassemble tous.

Pendant la campagne électorale, une pause est toutefois nécessaire ; chacun a ses revendications propres à défendre, revient à ses fondamentaux, fait passer ses messages, va au plus proche du terrain et envisage sa campagne comme il l'entend. Mais ce n'est pas en nous attaquant mutuellement que nous allons parvenir à nous faire plus de place ; il y a de la place pour tout le monde. Par conséquent, sauf secteurs particuliers dans lesquels des tensions peuvent apparaître, au niveau national, nous considérons que c'est justement en agissant ensemble et en restant unis que nous pouvons être plus forts. Les échanges continuent donc, afin qu'ensuite, nous puissions trouver des points convergents sur lesquels discuter. À cet égard, il est important de souligner que l'unité actuelle est sans précédent.

Front syndical et campagne électorale ne sont par conséquent pas incompatibles. Fort probablement, le gouvernement croyait que nous allions tomber dans le piège et nous combattre, ce qui n'est pas le cas. À notre niveau, nous espérons que cela tienne le plus longtemps possible.

Dépêche n° 594984

Par CLARISSE JAY MYRIAM MARIOTTE

Publiée le 05/11/2018 à 12h50

*** **Reproduction interdite** ***

aef
info

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr



cliquez, votez

